



Commune de Labrousse  
3 PLACE DE LA FONTAINE  
15130 LABROUSSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS  
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 05/12/2023  
Reçu en préfecture le 05/12/2023  
Publié le  
ID : 015-211500855-20231130-2023\_33-DE

**Département**

CANTAL

**Arrondissement**

AURILLAC

**Canton**

VIC-SUR-CERE

**Séance du 30 novembre 2023**



**Délibération : N° 2023\_33**

L'an deux mille vingt trois le Jeudi 30 Novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en séance ordinaire 3 PLACE DE LA FONTAINE 15130 LABROUSSE sous la présidence de Monsieur Gérard PRADAL, Le Maire

Nombre de conseillers :

En exercice : 14

Présents : 12

Votants : 12

Date de convocation du Conseil : 21 novembre 2023

**Présent(s) :**

Pradal Gérard, Baduel Sébastien, Bruel Marcel, Lamouroux Nicolas, Daudé, Thierry Noël Géraud, Oustry Michel, Ther Benoit, Chassagne Chrystel, Auratus Eric, Malgouzou Nathalie, Turlan Anne,

**Absent(s) :**

Excusés : Amaral Emmanuelle, Puybouffat Delphine

**Secrétaire de séance :** Ther Benoit,

**DELIBERATION CHOIX ENTREPRISE POUR CHANGEMENT DE PORTE SALLE COMMUNALE**

**DELIBERATION**

La porte d'entrée en bois de la salle communale fortement dégradée par son exposition au temps n'offre plus des conditions optimales en terme d'isolation thermique.

Mr le Maire avait présenté plusieurs devis au conseil municipal précédents, le conseil avait choisit l'entreprise Mazet qui était la moins disante, il souhaitait également que l'entreprise apporte une modification. Le nouveau devis est présenté au conseil.

**DECISION**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- confier ces travaux à l'entreprise Mazet pour la fourniture et la pose d'une nouvelle porte en aluminium pour un montant de 4283 € HT soit 5139.60 € TTC

Ce montant sera inscrit au budget 2024.

Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0

Emis et rendu exécutoire  
le 30 novembre 2023  
Reçu en Préfecture  
le 05 décembre 2023  
Publié ou notifié  
le 05 décembre 2023

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.  
Pour Copie Conforme :

En Mairie, le 30 novembre 2023

Le Maire

Gérard PRADAL



Envoyé en préfecture le 05/12/2023

Reçu en préfecture le 05/12/2023

Publié le

ID : 015-211500855-20231130-2023\_33-DE